

# L'AMI DU ROI,

## PAR L'OMBRE DE L'ABBÉ ROYOU.

Le ciel est pour les Dieux, la terre pour les Rois.

Il siége enfin sur le trône de Saint-Louis, notre roi débonnaire. L'ivresse est générale; les patriotes sont dans le deuil; nous espérons bientôt les rappeler à leur serment *vivre libre ou mourir!* et le miasme de la royauté, comme disoient leurs écrivains, leur doit être mortel. Qu'ils se pendent tous, je leur conseille, pour nous épargner les frais d'exécution : le trésor royal auroit besoin de cette petite économie; j'en connois plusieurs qui sont décidés à prendre ce parti. Ah! mes chers conventionnels! et vous tous, rogoneux Rhadamantes des administrations républicaines, qui faisiez de si longues listes d'émigrés, dépêchez-vous, l'exé-

cuteur est à vos portes ! J'entends déjà le roulement joyeux du funéraire tombereau ; mais, conseils inutiles : ces coquins, je crois, se décident à se laisser pendre ! Eh bien, mes amis, nous vous pendrons de bien bon cœur, je vous jure. Je connois certaines marquises que vous avez fait voyager si malhonnêtement chez les barbares Sarmates, qui se font un jour de fête du joli jour de votre pendaison : leurs belles mains tiendront l'échelle. Coquins de patriotes ! n'êtes-vous pas trop heureux, en étant pendus, d'amuser quelques instans nos plus charmantes femmes de la cour ? Si ce n'est pas mourir sur un lit de roses, c'est au moins être pendus le plus poliment du monde.

On dit qu'il va paroître un journal intitulé : *le Courier des Pendus*, j'annonce à l'éditeur que je souscris d'avance.

Tout bien réfléchi, lecteur, je crains que toujours pendre ne devienne monotonne, et qu'on finisse peut-être par bailler, même en voyant pendre un membre du Directoire ou bien un Buonaparte. Il me vient une idée : les ours du *Jardin des Plantes* seroient, je crois, gourmands de patriotes, on pourroit leur en jetter une centaine par semaine ; ma foi j'irai bien m'épanouir la rate de voir le crâne d'un gros acquéreur de biens nationaux ou d'un évêque constitutionnel broyé sous la dent de

ces animaux, qui seront assez bons royalistes pour nous procurer ce plaisir.

Le nouveau parlement de Paris s'est réuni hier pour la première fois. M. Boissy-d'Anglas qui, pendant tout le cours de la révolution, a si bien mérité de son prince, en est le premier président. Le roi est venu tenir un lit de justice solemnel; dix mille Allemands et quatre mille Russes lui servoient de gardes-du-corps. Soldats français, ne vous en fâchez pas; vous aviez mérité, je crois, de perdre pendant quelque tems la confiance de votre bon monarque. Quand Charles II monta sur le trône, il ne fut pas si fou de se faire garder par des Anglais. Quel beau discours prononcé par sa majesté! Marauds de patriotes, écoutez votre jugement dans la bouche de ce bon prince, contre lequel vous avez réuni dix années de rébellion et de crimes.

*Discours du roi.*

Messieurs,

Je ne puis vous peindre tous les sentimens de mon ame en ce moment: Le desir que j'aurois de faire grace à mes peuples criminels, mais le besoin que les devoirs de la royauté me font de venger de grands crimes, mon amitié pour cette ville de Paris, que mes pré-

décesseurs appeloient leur bonne ville, la punition rigoureuse qu'elle a méritée, et que réclament impérieusement de moi les mânes de Louis XVI : voilà les sentimens divers qui se partagent tour-à-tour mes affections royales. Dans cette cruelle anxiétude, je viens déposer entre vos mains la verge qui doit châtier mes peuples. Si mon cœur, toujours bon, vous dit qu'ils sont mes enfans, la justice me force à vous déclarer qu'ils sont parricides.

» Mon chancelier vous dira dans votre prochaine séance quelle est ma volonté royale sur l'organisation définitive de monroyaume. »

Le roi ayant fini de parler, M. le premier président, allant se prosterner aux pieds du trône, a prononcé dans cette attitude le discours suivant :

« Sire,

» C'est une torche à la main et la corde au cou que nous devrions tous nous traîner aux pieds de votre majesté, pour implorer le pardon de tout le peuple français. Je puis dire qu'en masse ce peuple criminel a mérité la mort ; mais, sire, vous vous rappellerez du grand roi David, persécuté comme vous par des sujets ingrats. Les dix tributs d'Israël, armées contre lui, avoient mérité le dernier supplice ; mais le saintroi se contenta du sup-

plice de soixante-dix mille coupables. Digne fils de Saint-Louis, vous serez ainsi avare du sang de vos sujets. Votre fidèle parlement attend que vous lui fassiez connoître vos volontés royales, pour s'y résigner avec la plus aveugle obéissance. »

Le prince a fait relever avec bonté M. le président, en lui donnant à baiser la frange de son manteau royal. Sa majesté s'étant retirée avec messeigneurs les princes du sang, qui l'accompagnoient, M. Dumolard a pris la parole et a dit :

Vous venez d'entendre les intentions de votre maître et du mien. La verge correctrice paroît trop pesante à ses mains paternelles, il veut bien nous la confier ; sachons donc nous en saisir, messieurs, pour en frapper avec force les coupables. Pour frapper des coups sûrs, messieurs, nous devons connoître nos ennemis ; rangeons-les donc dans des classes distinctes, qu'il sera facile de reconnoître.

Bourdon (de l'Oise) : Je ne connois qu'une classe générique pour tous les patriotes ....., la mort. (Nombreux applaudiss.). La royauté n'est-elle pas un décret de mort pour tout individu qui s'est attaché par quelques rapports à la révolution.

Pastoret : M. Bourdon se laisse entraîner par l'enthousiasme d'un sincère ami de son roi ; mais le crime comme la vertu a ses degrés ; le tems des révolutions n'est point un tems ordinaire; les hommes quelquefois sont obligés de paroître ce qu'ils ne sont pas. Ne savons-nous pas que tel se montroit ardent révolutionnaire, qui n'étoit qu'un agent secret de son prince pour faire périr les patriotes par leurs propres mains? Sous ce rapport, M. Bourdon, n'avez-vous pas tenu vous-même à la révolution ?

M. Bourdon : Eh bien ! qu'on me pende, la royauté a soif du sang de tous les révolutionnaires. (Murmures).

M. Boissy-d'Anglas, premier président : Je crois devoir rappeler M. Bourdon aux véritables principes de la délibération. C'est calomnier sa majesté, que de lui supposer des idées de vengeance contre ses fidèles sujets, qui, comme nous, l'ont servi en se mêlant avec les révolutionnaires; autrement, il nous faudroit marcher tous en corps à l'échafaud, nous que le prince fait siéger aujourd'hui sur les fleurs de lys. Oui, messieurs, je crois, avec M. Dumolard, qu'il faut, pour que la vengeance du roi soit aussi grande que juste, ranger les

patriotes en différentes classes, graduées d'après le dégré de leur scélératesse.

M. Dumolard continue : Je ne vous parlerai point de ces constituans qui, les premiers, ont sonné le tocsin de l'insurrection. La détention de M. Lafayette, par les ordres de sa majesté impériale, doit vous convaincre que les premiers artisans de la révolution, quelque modification qu'ils aient donné depuis à leurs opinions politiques, ne peuvent trouver grace devant la royauté.

M. le duc Pichegru de Richemond : Oui, messieurs, les constituans du côté gauche méritent tous le gibet.

M. Biauzat ( avec chaleur ) : Quoi ! vous me ferez pendre, messieurs, puisque je suis constituant et que j'opinois avec le côté gauche ? Oubliez-vous que si vous siégez sur ces fleurs de lys, vous ne le devez qu'à moi, ainsi qu'à mon ami Antonelle ? Oui, je siégeois au côté gauche, comme, naguères, je m'étois mêlé parmi les démagogues; mais par-tout je servois les intérêts de sa majesté. Si je n'avois pas siégé au côté gauche, on décrétoit la déchéance, après la fuite de Varennes; et vous devez vous rappeler mon discours énergique du 20 juin; si, après le 18 fructidor, je ne m'étois pas fait démagogue; si, à l'aide d'Antonelle et

de quelques autres serviteurs de sa majesté, je n'avois pas rempli la dernière législature des démagogues les plus outrés, le Directoire gouverneroit encore la France; il effrayeroit encore l'Europe, et vous, messieurs, vous seriez encore fugitifs dans le désert de la Sibérie, et le roi, notre maître, ne seroit encore qu'un bourgeois de Mittau.

Imbert-Colomès : Je pense, messieurs, que vous vous conformerez aux intentions de sa majesté, en décrétant en principe, que tous les premiers artisans de la révolultion sont déclarés criminels de haute trahison, sauf les exceptions particulières que la cour se réserve. — Adopté.

Dumolard : Nous rangerons donc dans cette classe messieurs les membres de la première législature qui se sont rendus complices du 10 août, et qui, dans cette malheureuse journée, n'ont pas eu le courage de se joindre à Vaublanc et à moi, pour prendre la défense de l'infortuné monarque.

M. le marquis de Rovère : La Convention, messieurs, mérite votre attention particulière. Si les grands coupables y furent en majorité, le prince y comptoit des serviteurs ardens, qui, même l'évangile de Marat à la main, n'étoient que les apôtres secrets du royalisme,

et notre digne président, et plusieurs de nous ont été membres de cette Convention ; cependant, sans le 18 fructidor, nous proclamions le roi, nous mettions hors la loi le Directoire; déjà les patriotes étoient par-tout comprimés, on les assassinoit en détail.

Marchand-de-Gomicourt : Oui, nous commençions à les pourchasser comme des loups féroces ; je proposai même de mettre leur tête à prix, et j'avoue que certains conventionnels, membres de la société de Clichy, nous aidèrent puissamment à royaliser ainsi l'opinion publique. Je propose que vous ordonniez à M. l'avocat-général de vous donner dans une de vos prochaines séances, une conclusion spéciale sur les membres de cette fameuse assemblée. — Adopté.

M. Vauvilliers : Vous avez vu avec quelles démonstrations de joie les hypocrites Parisiens ont accueilli leur monarque. Ils sont toujours les mêmes : criant aujourd'hui *vive la Ligue !* demain *vive le Roi !* Mais le tems des indulgences est passé pour eux ; ils ont donné au reste des Français le signal de la révolte, il faut que leur punition serve d'exemple à tout le royaume. En vain nous disent-ils maintenant que leur cœur fut toujours pour leur roi malheureux ; mais n'ont-ils pas été

témoins de son supplice ? ne l'ont-ils pas conduit en masse à l'échafaud ? ne se sont-ils pas rendus adjudicataires des biens et des meubles des proscrits ? l'ameublement fastueux de ces marchands, qui se disent aujourd'hui royalistes avec emphâse, n'est-il pas composé des dépouilles des compagnons de leur roi, naguères fugitifs ?

Une contribution de quarante millions, payable dans un mois, la mise en jugement de tous ceux qui peuvent avoir concourru aux enchères des biens meubles et immeubles des proscrits ; voilà les peines trop douces que je vous propose d'infliger à cette ville coupable.

M. Lémerer : Ils ont détruit la Bastille, il faut qu'ils la rebâtissent ; ils y travailleront par corvées. Ne se sont-ils pas imposé des corvées patriotiques pour construire leur Champ-de-Mars ?

M. Bourdon ( de l'Oise ) : Il faut que douze potences soient érigées dans les diverses places de cette ville, et que chaque matin le Parisien, en se levant, y voie attaché le cadavre d'un de ses complices.

M. Portalis : La question préalable sur la motion, pour le moins imprudente de M. Bour-

don. Il est dangereux, messieurs, de donner de la publicité à des supplices que la rigueur des circonstances nous force à multiplier.

M. d'Antraigues : Vous ne restreindrez pas, messieurs, votre juste sévérité dans les limites de Paris ; tout le royaume est complice des crimes de cette cité : nos villes ne paroissent peuplées que de coupables ; par-tout ne rencontre-t-on pas des acquéreurs de biens nationaux ? L'imagination s'effraye, quand elle pense que le nombre s'en porte à 1500 mille. Dans quel village les droits féodaux n'ont-ils pas été foulés aux pieds, les corvées seigneuriales abolies, les dîmes refusées, les prérogatives de la chasse violées ? Chaque hameau n'a-t il pas eu ses municipaux, ses patriotes ? Sur quel point de la France, enfin, ne se trouvent pas des complices des criminelles victoires que les rebelles ont remporté sur les rois ? Que de coupables dont je vois les noms écrits sur les plaines de Jemmapes, de Fleurus et de Lody ! Le Tibre, le Rhin, le Danube, voient leurs rives encore couvertes des trophées de la rebellion démocratique ; que de criminels, grands Dieux, nous avons à punir !

Pour atteindre tous les coupables, messieurs, et pour résumer toutes les propositions qui viennent de vous être faites, je propose

l'institution d'une chambre ardente, semblable à la commission extraordinaire établie par Charles II ; que ses opérations soient secrètes, afin que tous les coupables soient atteints chacun séparément, sans que le corps social n'en ressente la plus légère émotion. La compagnie s'est rangée à ce dernier avis, et s'est ajournée pour vendredi prochain.

---

## VARIÉTÉS.

Chacun se dit à l'oreille que 500 patriotes ont été exécutés cette nuit à Charenton et à Bicêtre, ainsi je pense qu'il faudra nous passer du plaisir de les voir pendre.

On dit en outre que bon nombre de municipes, juges de paix, officiers de garde dite nationale, et sur-tout beaucoup de *bleus*, sont condamnés à la même peine, mais ils ne la subiront tous que lorsqu'on en aura la liste générale.

C'est merveille de voir tous ces acquéreurs de biens d'émigrés déménager de ces hôtels dont ils avoient dépouillé les serviteurs du roi. Ils croyent en être quitte pour la simple restitution: les bonnes gens!

L'anecdote du jour est tout-à-fait plaisante. Ce gros duc de N....., qui pendant tous les orages de la révolution a monté paisiblement sa garde civique et s'est fait appeler citoyen, s'avise de se présenter au petit lever du roi. Le prince, en lui lançant un regard de colère, dit aux seigneurs qui l'environnoient, que vient faire ce citoyen avec nous autres émigrés? Les regards de tous les autres courtisans ont achevé de tuer ce pauvre duc. Rentré chez lui, il a pris le parti d'émigrer pour l'autre monde, en se tuant bravement d'un coup de pistolet.

Hier, la troupe de Monsieur jouoit au théâtre Feydeau *Richard Cœur de Lion*; au fameux couplet *l'univers t'abandonne*, l'enthousiasme s'empare de tous nos braves émigrés, ils montrent au doigt des gentilhommes indignes de ce nom, qui, sans avoir été révolutionnaires, n'ont pas eu le courage de s'attacher aux infortunes de leur roi. La honte et les brouhahas ont forcé plusieurs de sortir du spectacle.

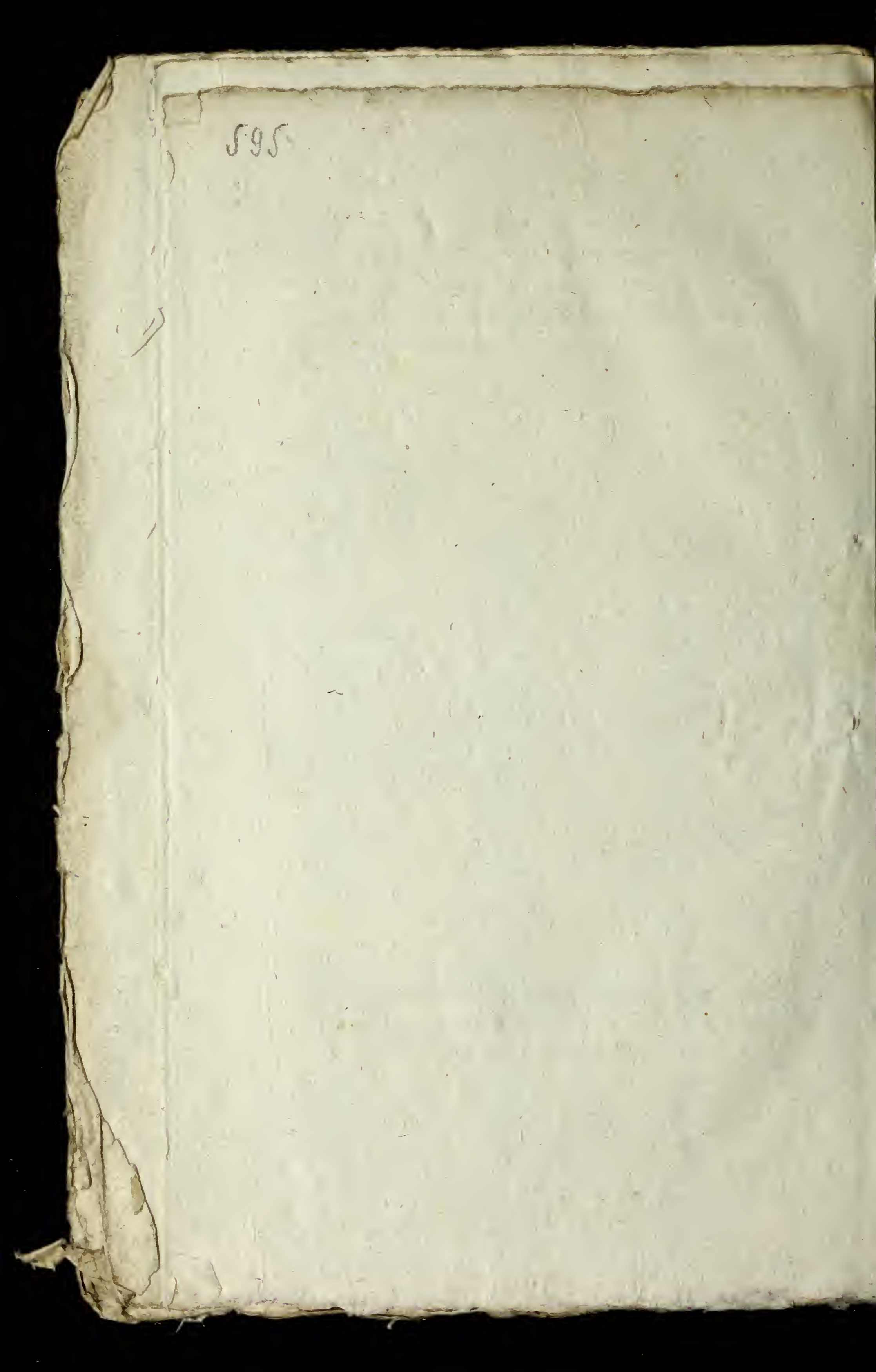
Au bal de la reine, aucun gentilhomme n'a voulu danser avec cette jolie marquise de ..., dont le mari a préféré se laisser guillotiner en France que d'émigrer.

Si l'opinion publique continue à se montrer

toujours aussi sévère dans ses jugemens, nous verrons enfin disparoître du sein de la société tous ceux qui, sans être révolutionnaires, furent complices de la révolution par leur lâche apathie.

---

De l'Imprimerie de Desronets, rue Neuve-Saint-Marc.


595